



**ASSEMBLEE GENERALE**

**CE 28 OCTOBRE 2020**

# Ordre du jour

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. présentation des objectifs de l'asbl COVISART
- 3. Composition de l'assemblée générale
  - Membres effectifs
  - Membres adhérents
- 4. Composition du Conseil d'Administration
- 5. Présentation du rapport d'activité 2019 (3 juin au 31 décembre)
  - a. Journée Village Ouvert et Fleuri
  - b. Dossier Pichelotte
- 6. Approbation du budget 2019 et proposition budget 2020
- 7. Activités 2020-2021
  - a. Situation du dossier de la Pichelotte
  - b. Un marché local chaque jeudi de 16 à 19h
  - c. Le projet de la centrale d'enrobés - usine de tarmac à Sart-Bernard
  - d. Autres projets en cours
- 8. Questions/Réponses

## 2. présentation des objectifs de l'asbl COVISART

- Article 4

L'association a pour objet d'oeuvrer à l'amélioration du bien-être des habitants de Sart-Bernard, au niveau patrimonial, architectural, paysager, agricole, forestier, nature, infrastructure, mobilité, sécurité, touristique, social et culturel.

Sur ces thèmes, elle cherchera à favoriser le dialogue entre les habitants et les différentes autorités.

...

Son objet se situe en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique.

# 3. Composition de l'assemblée générale

## **Membres effectifs**

- les fondateurs de l'association
- les membres adhérents qui sont admis par le Conseil d'administration à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

Droit de vote à l'AG

## **Membres adhérents**

Personnes physiques ou morales qui en font la demande au CA. Nombre illimité

Pas de droit de vote à l'AG

## **Membres invités**

Membres adhérents n'habitant pas Sart-Bernard

# Membres fondateurs

- Blerot Philippe, domicilié rue les Quartiers, 3
- de Cartier d'Yves Christian, rue Pirot, 1
- Derenne Philippe, rue Saint-Denys, 63
- Lefèvre Béatrice, rue les Quartiers, 1c
- Lefèvre Luc, rue du Bois d'Ausse, 93
- Voisin Elisabeth, rue les Quartiers, 1
- Mosseray Bernadette, rue du Bois d'Ausse, 97
- Frippiat Jean-Charles, rue Saint-Denys, 84
- Trzcinski Marie-Anne, rue les Quartiers, 3

# Membres effectifs

- Les membres fondateurs

+

- Céline Chapelle, rue du Bois d'Ausse, 39
- Olivier Gillet et son épouse Elica Krajceva, rue Saint-Denys, 61
- Virginie Olikier-Lievens, Ferme de la Cour, 1

# Membres adhérents

- 48 personnes

# 4. Conseil d'Administration

- Blerot Philippe
- de Cartier d'Yves Christian
- Derenne Philippe
- [Lefèvre Luc]
- Voisin Elisabeth
- Mosseray Bernadette
- Frippiat Jean-Charles
- [Trzcinski Marie-Anne]

Démission à leur demande : Lefèvre Luc et Trzcinski Marie-Anne  
tout en restant membres effectifs

## 5. Présentation du rapport d'activité 2019 (3 juin au 31 décembre)

- Village ouvert et fleuri 7 juillet 2019 - 5 stands
  - Projection d'un powerpoint avec quizz sur le thème « L'eau dans tous ses états »
  - Pêche aux canards avec reconnaissance des oiseaux de chez nous via photo
  - Et si on imaginait un autre avenir pour la prairie la Pichelotte ? Carte de Ferraris + carte projet
  - Animation par les Cercles des Naturalistes de Belgique
  - Les abeilles et leur richesse (ruche vivante, ...)











## ATLAS FERRARIS (1777) - Sart-Bernard

### LÉGENDE



### SAUVONS DU BÉTON LA DERNIÈRE PRAIRIE MARÉCAIEUSE DE SART-BERNARD

- Pour atténuer les changements climatiques et leurs conséquences (coulées boueuses, inondations...)
  - Pour restaurer la biodiversité.
- Les milieux humides jouent un rôle essentiel et sont en voie de disparition.

## Et si demain nous aidions la nature !

### Les zones humides

**Un patrimoine écologique d'importance**  
 Les zones humides sont des milieux diversifiés : marais, prairies humides, tourbières, étendues d'eau, etc. Elles constituent des lieux de biodiversité qui sont indispensables pour la vie des espèces - l'alimentation, la reproduction, les déplacements...  
 Une zone humide joue un rôle essentiel de filtre qui retient et transforme les polluants organiques et stabilise les sédiments.  
 C'est un réservoir d'espèces naturelles.

Une zone humide est un espace intermédiaire entre milieu terrestre et milieu aquatique. Elle constitue un habitat de choix pour de nombreuses espèces.  
 C'est un réservoir de biodiversité.

Une zone humide est un support à l'agriculture grâce à ses ressources naturelles : herbes, pâturages, etc. Elle enrichit le paysage et représente un lieu privilégié pour les activités récréatives et sportives (pêche, randonnée à pied, etc.). Elle constitue également un espace pour l'éducation à l'environnement.  
 C'est un support à diverses activités humaines.



# 5. Présentation du rapport d'activité 2019 (3 juin au 31 décembre)

- Projet de lotissement à la Pichelotte
  - Contexte:
    - Une prairie ancestrale et un bois, périphériques au village
    - Appartenant partiellement, à la commune, et depuis 2005 à Immobil
    - Projet de route sur la partie communale
    - Projet de lotissement sur la partie Immobil
  - Historique:
    - 2009: première demande de permis de lotir par Immobil
    - 2011: accord de la commune pour la route
    - Recours riverains au Gouvernement Wallon fait annuler la décision communale pour irrégularités (modifications au projet initial)
    - 2012: nouvelle demande permis du lotisseur...
    - 2013: ...accordée par le Conseil Communal, validée par le Collège en 2013/12
    - 2014: Riverains en recours au Conseil d'état font casser le permis pour vice de forme
    - 2017: le lotisseur introduit une nouvelle demande de permis ...

# 5. Présentation du rapport d'activité 2019 (3 juin au 31 décembre)

## Projet de lotissement à la Pichelotte

- 2018: ...accordée par le Conseil Communal (9 voix contre 8)
- Recours riverains au Gouvernement Wallon fait casser la décision communale pour erreurs dans l'étude d'incidence
- 2019: le lotisseur introduit nouvelle demande de permis corrigée des erreurs précédentes
- 2020/01: le Conseil Communal à l'unanimité refuse la création de la route sur ses parcelles
- 2020/05: A la demande du lotisseur, arrêté du Ministre Borsus acceptant le permis (contre la décision unanime des autorités communales !)
- 2020/08: un riverain et l'asbl Covisart introduisent conjointement un recours au Conseil d'Etat afin de faire annuler la décision du Ministre.





# 5. Présentation du rapport d'activité 2019 (3 juin au 31 décembre)

- Projet de lotissement à la Pichelotte,...suite
  - Pourquoi notre opposition:
    - Contraire au schéma de structure communale (paysage galvaudé, étalement urbain,..)
    - Qualité de vie
    - Pression urbanistique – augmentation 34% en qcq années
    - Perte du caractère villageois
    - Protection d'une prairie ancestrale, d'un écosystème prairie-bois en périphérie de village
    - Aucune création de voirie cyclo-pédestre prévue en direction du centre du village et gare sncb, depuis un projet aussi décentré

## 6. Approbation du budget 2019 et proposition budget 2020

### Budget 2019

- Aucune transaction étant donné que le compte a été créé en février 2020

### Budget 2020

- Recettes :
  - Cotisations 660 €
  - Subside 986,15 €
- Dépenses :
  - Création site internet et vidéo, diverses publications 986,15 €
  - Recours au Conseil d'Etat 440 €

# 7. Activités 2020-2021

a. Situation du dossier de la  
Pichelotte

b. Un marché local chaque jeudi de  
16 à 19h

c. Le projet de la centrale d'enrobés  
- usine de tarmac à Sart-Bernard

d. Autres projets en cours

# Dossier de la Pichelotte :

## actions à venir 2020 & 2021

- Le lotisseur, conjointement à la demande de permis pour la création d'une route a réintroduit une nouvelle demande de permis de lotir pour une 20<sup>e</sup> de maisons
- Le Collège communal lors de la séance du Conseil communal du 8 septembre 2020 indique son intention de refuser ce permis de lotir
- Notre requête en annulation de la décision du Ministre est à l'étude auprès du Conseil d'Etat. Nous serons convoqués par celui-ci pour y défendre oralement notre dossier ..
- ...à suivre

# 7. Activités 2020-2021

- a. Situation du dossier de la Pichelotte
- b. Un marché local chaque jeudi de 16 à 19h
- c. Le projet de la centrale d'enrobés - usine de tarmac à Sart-Bernard
- d. Autres projets en cours

# 7. Activités 2020-2021

- a. Situation du dossier de la Pichelotte
- b. Un marché local chaque jeudi de 16 à 19h
- c. Le projet de la centrale d'enrobés - usine de tarmac à Sart-Bernard
- d. Autres projets en cours

# c. Le projet de la centrale d'enrobés usine de tarmac à Sart-Bernard

## Bref rappel

- Début 2020 : annonce d'une réunion d'information sur un projet d'usine à tarmac
- 15/03/2020 : une centaine d'habitants assistent à la réunion.
- N931 s'associe avec COVISART
- Début du confinement : le dossier de permis unique est introduit
- La commune exige une Etude d'Incidence et donc une seconde réunion d'information (15/9). Trois sessions sont nécessaires.
- Les habitants peuvent poser leurs questions jusqu'au 30/09/2020
- L'Etude d'Incidence est en cours.

## c. Le projet de la centrale d'enrobés usine de tarmac à Sart-Bernard

### Etales suivantes

- Début décembre 2020 : le dossier de permis unique complété avec l'EIE sera accessible à la population
- 15 jours pour prendre connaissance du dossier et introduire nos réclamations. Estimation : 500 pages
- Refus de la Commune
- Décision de la Région Wallonne
- Dans tous les cas de figure, cela aboutira à un recours au Conseil d'Etat introduit par NONET-SOTRAPLANT ou COVISART



# c. Le projet de la centrale d'enrobés usine de tarmac à Sart-Bernard

## **Ce que nous attendons de vous**

- Nous devons nous répartir la tâche pour étudier le dossier du permis unique.
- Nous aurons besoin des avis de :
  - Spécialistes en chimie
  - Spécialistes en revêtements routiers
  - Spécialistes en mobilité
  - Juristes
  - Environnement
  - Météo

# c. Le projet de la centrale d'enrobés usine de tarmac à Sart-Bernard

## **Actions en cours**

- Contacts avec les ville et communes qui seront impactées
- Namur : réunion virtuelle avec Maxime PREVOT ce 28/10
- Yvoir : rencontre avec Patrick EVRARD le 14/10
  
- Sensibilisation de député(e)s :
  - Gwenaëlle GROVONIUS (PS) : réunion virtuelle le 22/10
  - Eddy FONTAINE (PS) : rencontre à Sart-Bernard ce 29/10
  - Maxime PREVOT (cdH) : 28/10
- Contacts avec le Bureau Economique de la Province
  - Gauthier COOPMANS : vice-président
  - Plusieurs terrains ont été proposés à NONET-SOTRAPLANT par le BEP

## **Actions prévues**

- Contacts avec les bourgmestres de Gesves et de Profondeville
- Sensibilisation des commerces et entreprises situés le long de la N4 afin qu'ils demandent à l'Union des Classes Moyennes de prendre leur défense.

## 7. Activités 2020-2021

- a. Situation du dossier de la Pichelotte
- b. Un marché local chaque jeudi de 16 à 19h
- c. Le projet de la centrale d'enrobés - usine de tarmac à Sart-Bernard
- d. Autres projets en cours

# 8. Questions/Réponses

**MERCI DE VOTRE PRESENCE**

**BONNE SOIREE**